Raphael [illegible]

(16)

Seizième session du groupe de travail de l'Examen périodique universel
(22 avril – 3 mai 2013)

Cap Vert

Intervention du Représentant Permanent de la France
Genève, le Mardi 23 avril 2013 (matin)

Merci, Monsieur le Président.

Je remercie la délégation du Cap Vert pour la présentation de son rapport national.

La France salue l'adhésion du Cap Vert au Statut de Rome, au Protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes ainsi qu'à la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

La France salue la volonté du Cap Vert à mettre en œuvre les recommandations formulées lors de son premier passage à l'Examen périodique universel. Elle encourage le Cap Vert à poursuivre dans cette voie.

La France souhaiterait faire les recommandations suivantes au Cap Vert :

1/ Mener à terme le processus de ratification de la Convention pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, signée en 2007 ;

2/ Veiller à ce que la Commission nationale des droits de l'Homme et de la citoyenneté soit en conformité avec les principes de Paris ;

3/ Assurer la séparation effective et systématique dans les prisons, des détenus mineurs des autres détenus afin de garantir la protection des droits de l'enfant ;

4/ Veiller à la protection des droits des réfugiés et lutter contre les discriminations dont certains d'entre eux sont victimes.

Je vous remercie./.